

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

N° DBC 20210907-03

**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCOCommunauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 SEPTEMBRE 2021 à 13H****Date de la convocation :** 1^{er} septembre 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 7 septembre 2021 à 13h, Salle de L'Avant-Garde – 63120 VOLLORE MONTAGNE, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Ghislaine DUBIEN, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Didier ROMEUF, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Georges LOPEZ, Philippe CAYRE, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Patrick SAUZEDDE, Olivier CHAMBON, Jean-François DELAIRE, Hélène BOUDON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Thomas BARNERIAS, Martine MUNOZ, Didier CORNET, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Jean-Éric GARRET, Jany BROUSSE.

Membres du Bureau absents excusés : Rachel BOURNIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER.**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS**PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DÉPARTEMENTAL
DEMANDE DE CONTRIBUTION****Rapporteur :** Stéphane RODIER, Vice-Président**Vu** la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180531-19 du 31 mai 2018 approuvant les modalités d'accompagnement financier des ménages bénéficiaires du PIG départemental 2016-2019 ;**Vu** la Convention de partenariat visant à l'amélioration du parc privé de logements du 29 novembre 2018 signée par le Conseil départemental et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;**Vu** la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° 20191219-29 du 19 décembre 2019 prolongeant sa participation au PIG départemental jusqu'au 31 décembre 2020.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

24

Membres du Bureau représentés :

...

Total votants :

24

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG départemental, la Communauté de communes a reçu 1 dossier de demande de contribution de propriétaire occupant de la part du Département du Puy-de-Dôme pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Ce dossier concerne :

Prénom / Nom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Marie-Françoise DOYEN	Saint-Rémy-sur-Durolle	17 271,47 €	500 € (précarité énergétique)	500,00 €
TOTAL		17 271,47 €	/	500,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de contribution au propriétaire concerné telle que décrite ci-dessus, pour un montant de **500,00 euros** ;
- **Autorise** le versement de la contribution après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 24	Membres présents : 24	Membres représentés :	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 24	Pour : 24		Contre :
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

